



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 6 Février 2023

Intervention de **Florence GASCOIN**

Délibération n° 3 : RAPPORT ET DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Nous venons d'écouter avec attention le rapport et débat d'orientation budgétaire pour 2023.

En tant que membre du Conseil d'Administration du CCAS, je suis très surprise d'entendre **ici au conseil municipal** que le montant de la subvention qui est accordé au CCAS sera "ajusté" en 2023 (et par là il faut comprendre diminué !) de façon conjoncturelle dans le cadre d'une reprise exceptionnelle de fonds propres sans influence sur leur niveau d'intervention auprès des publics. Le CCAS disposant de résultats cumulés importants, il devra puiser sur ses fonds propres !

Lors du dernier CA du CCAS, il n'a pas été dit qu'il y aurait besoin de moins d'aide de la municipalité, bien au contraire. Nous savons très bien qu'une partie de la population herblinoise est en difficulté, voir très grande difficulté et qu'avec la politique actuelle du gouvernement cela va augmenter.

Nous assistons malheureusement à une recrudescence de personnes qui vont faire appel au CCAS pour une aide ponctuelle ou pour des aides sur le long terme. Et encore, tous les Herblinois et Herblinoises ne connaissent pas les possibilités que peut leur apporter le CCAS.

Je salue d'ailleurs l'initiative que je réclame depuis le début de mon mandat, à savoir une meilleure publicité sur ce que le CCAS propose comme aide financière aux citoyennes et citoyens dans le besoin. Des livrets avec leurs différentes missions sont ou seront présents dans la mairie et mairies annexes ainsi que dans les centres socio culturels.

Nous vous proposons qu'ils soient fournis en même temps que le magazine de la ville et que le CCAS soit présent lors des forums des associations sportives et culturelles ainsi que lors des inscriptions.



Citoyen-nes  
engagé-es



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Car j'attire votre attention sur le fait que le non-recours est encore très important à Saint-Herblain. Beaucoup de Herblinoises et Herblinois ne revendiquent pas les droits essentiels auxquels ils devraient avoir accès.

Donc grâce à cette initiative, j'espère que beaucoup de personnes en difficulté pourront être aidées. Mais comment tout cela va-t-il être financé si nous **n'augmentons** pas la subvention, **pire, si nous la diminuons** ? La population va donc apprendre qu'il existe des aides pour financer le sport ou les activités culturelles pour les enfants, qu'elle peut être aidée pour avoir une assurance habitation ou une complémentaire santé et qu'il y a aussi toutes les aides apportées aux personnes âgées, portage des repas, les soins etc...mais on leur dira qu'ils n'y ont pas accès par faute de moyens ???

Par contre, il a été voté des aides supplémentaires à une crèche ou une association ayant une mauvaise anticipation des frais leur incombant, cherchez l'erreur !

Cela, nous le groupe des élu.e.s de Saint-Herblain en Commun, nous ne pouvons y adhérer !

Vous vous annoncez comme une ville verte et solidaire mais qu'elle est pour vous la définition du mot **solidarité** ?

Pour nous c'est la prise en compte des habitantes et habitants de Saint-Herblain et surtout être à l'écoute de celles et ceux qui sont le plus en difficulté.

Je vous remercie de votre attention,



Citoyen-nes  
engagé-es

[elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org](mailto:elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org)